

# CHARTRE DE PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Banque Palatine a la volonté de protéger l'ensemble de vos données, personnelles ou autres, dont elle dispose.

Cette Charte de protection des données personnelles a pour objet de vous informer de manière transparente sur les traitements que nous sommes susceptibles de mettre en œuvre tout au long de la relation bancaire, à l'égard de nos clients, prospects, ou des personnes physiques intervenant dans le cadre d'une relation avec un client tel qu'un mandataire, un représentant légal, une caution, un contact désigné, un préposé ou un bénéficiaire effectif.

1. Les données personnelles
2. La collecte de vos données personnelles
3. Le traitement de vos données personnelles
4. Vos droits

## I. LES DONNÉES PERSONNELLES

### • Définition

Une donnée personnelle est constituée de toute information se rapportant à une personne physique et qui permet de l'identifier : nom, identifiant en ligne, numéro de client, email, adresse postale, ou adresse IP.

### • Données collectées

En fonction des produits et services souscrits, Banque Palatine a besoin d'un certain nombre de données, strictement obligatoires ou nécessaires :

- **données d'identité**, y compris la situation familiale, la vie professionnelle, avec parfois une copie d'une pièce d'identité ;
- **données de contact**, personnelles et professionnelles ;
- **données bancaires**, notamment les identifiants et coordonnées bancaires, mais également la situation économique, fiscale, patrimoniale et financière dans le cas d'une demande de crédit, l'historique et détails des comptes, ainsi que des contrats et crédits éventuellement. Et pour des raisons légales et réglementaires, les profil et notation bancaires, ainsi que certains types de données, notamment concernant la fraude, ou la lutte contre le blanchiment et le terrorisme.

Dans le cas où il est souscrit une **assurance-vie** chez l'un des partenaires de Banque Palatine, les informations concernant le type de contrat et les garanties attachées seront connues, mais en aucun cas Banque Palatine n'aura connaissance de vos données de santé.

Banque Palatine ne collecte aucune catégorie particulière de données dites « sensibles » au sens du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Il n'est fait aucun croisement de données, ou profil marketing précis destiné à faire du profilage et suivi. Banque Palatine revendique une relation étroite avec chacun de ses clients, basée sur le lien humain entretenu par les conseillers. Les données ne sont pas non plus vendues à des tiers.

### • Responsable de traitement

Le responsable de traitement est Banque Palatine, société anonyme du Groupe BPCE, dont le siège social est situé : 42 rue d'Anjou 75382 Paris Cedex 08. Tél : 01 55 27 94 94. Immatriculée au RCS de Paris n° 542 104 245.

Dès le début de l'année 2018, Banque Palatine a nommé un DPO (Délégué à la protection des données), basé au siège administratif : 10 avenue Val de Fontenay 94131 Fontenay-sous-Bois, qu'il vous est possible de contacter par email : [cnil2@palatine.fr](mailto:cnil2@palatine.fr)

### • Les données sont collectées :

#### *Dans le cadre de l'exécution d'un contrat*

Nous traitons avant tout vos données personnelles en vue de fournir les produits et services que vous souscrivez, ou que vous souhaitez souscrire.

- Entrée en relation et tenue des comptes clients
- Relations clientèle entreprise
- Suivi de la relation client
- Vie du dossier de crédit
- Gestion patrimoniale
- Gestion des opérations et demandes particulières
- Suivi du dossier de financement immobilier
- Souscription d'une assurance-vie
- Consultations internes juridiques
- Suivi de la succession d'un client
- Financement des entreprises et des dirigeants
- Gestion des solutions monétiques
- Traitement des virements et prélèvements
- Traitement des chèques
- Attribution des coffres

#### *Avec votre consentement*

- Mise en place de campagnes commerciales, communication et événements externes
- Utilisation du service de banque en ligne
- Formulaire pour toute demande d'informations

#### *Dans l'intérêt légitime de Banque Palatine, établissement bancaire*

- Étude de la clientèle et amélioration de la connaissance client
- Étude de risque immobilier
- Tenue des registres des actionnaires
- Suivi des fournisseurs et budgets, et gestion des interventions
- Analyse du risque, notamment concernant les crédits
- Protection des biens et des personnes
- Prévention des abus de marché, et de la fraude

#### *Pour répondre à une obligation légale ou réglementaire à laquelle est tenue Banque Palatine :*

- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, les dispositifs de sécurité financière
- Gestion des contentieux et des recouvrements
- Contrôles permanents
- Échanges d'informations avec l'administration fiscale et des pays tiers, et au fonds de garantie
- Prévention et la gestion des impayés par chèque et sinistres CB
- Détection de la clientèle fragile
- Comptabilité générale de Banque Palatine et de ses filiales

## II. LA COLLECTE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Nous collectons vos données personnelles de manière loyale et transparente.

Au cours de la relation bancaire, Banque Palatine va recueillir et traiter vos données personnelles. Ces données peuvent varier en fonction de la nature du produit ou du service souscrit.

Lors d'une entrée en relation, puis lors de la souscription de tout nouveau produit ou service (compte, crédit, épargne, assurance-vie, services annexes, etc), nous collectons directement auprès de la personne concernée les données nécessaires à cette opération.

Lors de l'entrée en relation, pour les besoins légaux et réglementaires, Banque Palatine recueille un certain nombre d'informations et de documents.

Les données bancaires sont par la suite enrichies au fil de la relation bancaire qui existe. En utilisant les services et produits, ou en réalisant des transactions et des opérations, des données personnelles sont traitées dans nos systèmes d'information.

Certaines données personnelles peuvent être collectées à des fins réglementaires ou contractuelles, ou conditionner la conclusion du contrat. La personne concernée est informée, le cas échéant, des conséquences d'un refus de communication.

Par exemple, refuser :

- de nous communiquer des données obligatoires pour l'ouverture et la gestion d'un compte ne nous permettrait pas de procéder à cette ouverture,
- de nous communiquer des éléments relatifs à votre situation financière ne nous permettrait pas d'étudier votre demande de crédit,
- de nous délivrer les informations nécessaires à l'analyse de votre situation et de vos besoins peut nous empêcher de vous délivrer un conseil adapté.

De plus, des données sont également recueillies lors de votre navigation sur le site [www.palatine.fr](http://www.palatine.fr), le service de banque en ligne, ainsi que l'application mobile associée. Les données collectées sont alors des données d'activité et de traçabilité informatique, qui ne sont par la suite pas utilisées.

Les données personnelles peuvent également provenir :

- de tiers fournisseurs, sous-traitants comme les réseaux carte bancaire, Visa, Mastercard,
- d'autres produits ou services fournis par des tiers auxquels vous avez souscrit et pour lesquels vous autorisez le partage avec Banque Palatine,
- de fichiers que Banque Palatine doit consulter pour fournir certains services, dans des conditions réglementaires déterminées, comme le Fichier National des Incidents de Remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP) tenu par la Banque de France, ou le Fichier Central des Chèques (FCC).

Banque Palatine s'efforce de prévoir une mention d'information au sein de chacun des documents contenant des données personnelles, notamment la convention de compte, ou le dossier personnel.

Les données des fournisseurs et prestataires de Banque Palatine sont collectées lors de et pour les besoins de la contractualisation de la relation.

## III. LE TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

### • Conservation des données

Une fois les finalités de traitement des données atteintes, et en tenant compte des éventuelles obligations légales ou réglementaires imposant de conserver certaines données, nous procédons à la suppression de vos données.

La durée de conservation est variable et dépend de la nature des données et des finalités poursuivies.

Pour des raisons légales et réglementaires, Banque Palatine conserve les données bancaires et financières pour une durée de dix ans à l'issue de la relation bancaire.

Pour la finalité de l'étude de la clientèle, les données afférentes sont sauvegardées pendant un an.

Les études patrimoniales sont sauvegardées pour une durée de cinq ans à l'issue de la relation bancaire.

Les événements liés à l'inscription en qualité de « clientèle fragile » sont supprimés immédiatement dès régularisation.

Concernant la communication externe, notamment les invitations aux événements et newsletters, il vous est possible à tout moment de vous désabonner par le lien figurant en bas de l'email, de la même manière pour les campagnes commerciales mises en œuvre. La communication se termine concomitamment à la fin de la relation bancaire.

Les images de vidéosurveillance des agences sont sauvegardées pendant la durée légale d'un mois.

Pour des raisons comptables, les données des prestataires et fournisseurs sont conservées pour une durée de dix ans.

A des fins probatoires, les données traitées dans le cadre de la fraude, ou de la sécurité financière sont conservées pour une durée de cinq ans à compter de l'exécution de l'opération.

Les informations collectées lors d'une demande d'information faite sur le site internet de Banque Palatine sont conservées pour un an.

Ces délais peuvent être plus longs dans certaines situations spécifiques, lorsque la réglementation l'exige, par exemple pour la gestion des comptes en déshérence, ou pour respecter des dispositions fiscales. Ils peuvent également être plus longs en cas de recours en justice. Dans ce cas, les données sont conservées jusqu'au terme de la procédure judiciaire, puis archivées selon les durées légales de prescription applicables.

Lorsqu'une donnée personnelle est collectée pour plusieurs finalités, elle est conservée jusqu'à épuisement du délai de conservation ou d'archivage le plus long.

### • Sécurité des données

Banque Palatine met tout en œuvre pour assurer la sécurité, l'intégrité, et la confidentialité de vos données.

Nous prenons, au regard de la nature des données personnelles et des risques présentés par le traitement, les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour préserver la sécurité de vos données et, notamment, empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès ou prévenir toute utilisation impropre.

Ainsi, nous nous engageons à prendre les mesures de sécurité physiques, techniques et organisationnelles nécessaires pour :

- préserver la sécurité des données à caractère personnel de nos clients contre tout accès non autorisé, modification, déformation, divulgation, ou destruction des données à caractère personnel que nous détenons,
- protéger nos activités.

Sous la supervision du Responsable de la Sécurité du Système d'Information, différentes mesures sont mises en place, notamment :

- l'accès à chaque donnée est soumis à accréditation,
- chacun des postes de travail est sécurisé,
- les données sont protégées par des pare-feu, et les anti-virus sont maintenus à jour au plus haut niveau,
- les données sont hébergées au sein de *data center* hautement protégés, dont l'emplacement est tenu secret,
- la sécurité des données est revue chaque année, par des contrôles et audits menés par des experts.

#### • Transmission des données

En tant qu'établissement bancaire, nous sommes tenus au secret professionnel et ne pouvons partager vos données que dans des conditions strictes ou avec votre consentement.

Ce même principe de secret et de confidentialité s'applique à l'ensemble des intervenants impliqués, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos prestataires, de nos partenaires et de leurs propres collaborateurs.

Dans le cadre de l'activité de Banque Palatine, il est fait appel à des sous-traitants, auxquels sont transmis vos données, au sein d'un cadre contractuel, pour la réalisation des missions qui leurs sont confiées.

Banque Palatine reste responsable du traitement réalisé sur vos données, et s'assure que les données sont traitées conformément aux finalités, ainsi que des normes de sécurité mises en place.

Nous nous engageons à choisir des sous-traitants et prestataires répondant aux critères de qualité et de sécurité, et présentant des garanties suffisantes, notamment en termes de connaissances spécialisées, de fiabilité et de ressources, pour la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles y compris en matière de sécurité des traitements.

Nous imposons aux sous-traitants un certain nombre de mesures à mettre en place. Il s'agit notamment de :

- chiffrer les données lors de leur transport et de leur stockage,
- cloisonner les données et les séparer dans des bases de données et serveurs dédiés à Banque Palatine,
- héberger les données dans des serveurs au sein de data centers dédiés à cet usage, situés en France ou au sein de l'Union européenne, et ne transférer sous aucun prétexte les données en dehors de l'Union européenne,
- ne permettre à aucun membre du personnel du sous-traitant d'accéder aux données, et mettre en place un moyen de suivre les accès aux données afin de recueillir la preuve d'un tel accès,
- mettre en place des équipements de rupture au sein des trois couches de l'application,
- mettre en place des processus d'effacement de la donnée sur l'ensemble de l'application,
- avoir des dispositifs antiviraux sur l'ensemble de l'application,
- permettre la suppression de sauvegardes et archives à la demande de Banque Palatine.

De plus, Banque Palatine se réserve la possibilité, contractuellement, de se rendre sur place et d'auditer chacun des sous-traitants, à tout moment, afin de vérifier le bon traitement des données.

Nous pouvons partager vos données avec des tiers dans les cas suivants :

- avec des entreprises qui assurent ou garantissent les crédits,
- avec les établissements habilités à fournir des services de paiement, les commerçants ou prestataires de services accepteurs de carte bancaire, pour les finalités liées aux cartes bancaires et instruments de paiement,

- avec des entreprises de recouvrement intervenant pour notre compte,
- avec des tiers (prestataire, sous-traitant, etc) en vue de leur confier des fonctions opérationnelles (notamment la gestion des cartes bancaires, ou la fabrication de chèques),
- avec des entreprises tierces en cas de cession de créances ou d'opération de titrisation,
- avec nos intermédiaires en opération de banque,
- aux sous-traitants et prestataires pour les seuls besoins des prestations à réaliser pour notre compte, et notamment la fourniture des services ou des produits bancaires et financiers ou la réalisation d'enquêtes ou de statistiques.

Dans le cadre de l'activité bancaire, les données peuvent être communiquées à un certain nombre d'autorités publiques pour des raisons réglementaires, c'est le cas notamment de la Banque de France, de la Banque Centrale Européenne, de la cellule TRACFIN, l'Autorité des Marchés Financiers, ou l'administration fiscale et des douanes.

De plus, Banque Palatine fait partie intégrante du Groupe BPCE, certaines données peuvent en conséquence être communiquées au sein du groupe, s'agissant essentiellement de la sécurité financière.

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur les sociétés membres du Groupe BPCE et leurs différents métiers : [www.groupebpce.fr](http://www.groupebpce.fr)

Dans le cadre de la coopération fiscale avec les pays tiers, les données peuvent être amenées à être transférées aux Etats-Unis, dans le cadre de la réglementation FATCA.

C'est le seul et unique cas où des transferts des données sont prévus en dehors de l'Union européenne.

Enfin, les données peuvent être communiquées à toute autorité administrative ou judiciaire qui en ferait la demande.

Il est rappelé que nous ne procédons en aucun cas à la vente de vos données. Les seuls destinataires externes sont des sous-traitants et partenaires, liés contractuellement, et pour le traitement conformément aux finalités pour lesquelles les données ont été collectées. Ainsi que les autorités, pour répondre aux obligations légales et réglementaires.

## IV. VOS DROITS

#### • Droit d'accès

Le droit pour toute personne de demander toute information concernant la collecte et le traitement des données, ainsi qu'une copie de ses données traitées.

#### • Droit de rectification

Le droit de faire modifier les données qui seraient inexactes ou incomplètes.

#### • Droit d'opposition

Le droit de s'opposer au traitement de ses données, dans le cadre d'un traitement fondé sur une mission de service public ou sur l'intérêt légitime du responsable de traitement, et pour des raisons tenant à sa situation particulière.

A l'exception des traitements de prospection, pour lesquels le droit d'opposition est absolu.

#### • Droit d'effacement

Le droit de voir ses données effacées, dans le cas où :

- les données ne sont plus nécessaires,
- les données sont inexactes,
- si la personne retire son consentement,
- si la personne concernée était mineure au moment de la collecte,

- si la personne s'oppose au traitement,
- si le traitement est illicite.

Le responsable de traitement peut refuser cette demande, dans le cas où les données sont traitées pour respecter une obligation légale ou réglementaire.

#### • Droit à la portabilité

Le droit d'obtenir l'ensemble de ses données dans un format permettant de les transmettre à une autre entreprise. A la double condition que le traitement repose sur l'exécution d'un contrat ou le consentement de la personne, et qu'il soit automatisé.

#### • Droit à la limitation

Le droit de suspendre le traitement sur les données concernées de manière temporaire :

- le temps de vérifier l'exactitude des données, ou l'intérêt légitime du responsable de traitement,
- si le traitement est illicite mais que la personne refuse leur effacement,
- si les données sont nécessaires à l'exercice de droits en justice.

Concernant les traitements de données basés sur le consentement de la personne, celui-ci peut être retiré aussi facilement

qu'il a été donné. Le traitement des données s'arrête, et corrélativement, les données peuvent être effacées.

Toute personne concernée par un traitement a le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, si elle estime que le traitement la concernant constitue une violation des règles légales en vigueur. Par courrier : 3 place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07, tel : 01 53 73 22 22 ou <https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil>

#### • Exercice des droits

Les clients de Banque Palatine (ou représentant légal ou mandataire) peuvent exercer ces droits directement en se rapprochant de leur agence et de leur conseiller.

Vous pouvez également exercer ces droits directement par email accompagné d'une copie de tout document d'identité, au DPO à l'adresse email dédiée : [cnil2@palatine.fr](mailto:cnil2@palatine.fr)

Banque Palatine vous répondra sous le délai d'un mois maximum.

Cette notice d'information est susceptible d'être modifiée. La dernière version en vigueur est consultable à l'adresse suivante : AVENIR